

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE INTERCOMMUNAL

N° 001/02/2026

EXERCICE 2026

Débat d'orientation Budgétaire 2026

Budget Principal

Membres en exercice :	13
Présents :	09
Suf. Exprimés :	09
Votes Pour :	09
Votes Contre :	00
Abstentions :	00

L'an deux mil vingt-six, le dix Février à 18h30, le Comité Intercommunal du SITS de Charost – St Florent, légalement convoqué en session ordinaire, s'est réuni en ses locaux, Place de la République à St Florent/Cher, sous la présidence de Madame C. LOZACH-SIRET.

Secrétaire de séance : M. GONTHIER

Date de convocation : 03 Février 2026.

Etaient présent(s) :

Mme BERTON (Titulaire) de Charost – M. GONTHIER (Titulaire) de Civray – Mme FOSSE (Titulaire) de Lapan – Mme JACQUELIN (Suppléante) de Plou – Mme ROTH (Titulaire) de Poisieux – Mme THURNEYSEN (Suppléante) de Primelles – M. DELILLE (Titulaire) de St Caprais – Mme BRUNAUD (Suppléante) de St Florent/Cher – Mme LOZACH-SIRET (Titulaire) de Villeneuve/Cher.

Etaient excusé(s) :

Mme TRAMUNT (Titulaire) de Plou – M. BONNET (Titulaire) de Primelles – Mme ROBERT (Titulaire) de St Florent/Cher – M. PHILIPPEAU (Titulaire) de Saugy

Etaient absent(s) :

Mme CAULIER (Titulaire) de Corquoy – Mme PAVIOT (Titulaire) de Lunery – Mme BAUDAT (Titulaire) de St Ambroix.

Ont donné « pouvoir » :

/

Le Comité Intercommunal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 2312-1,

Considérant qu'un débat sur les orientations générales du budget est obligatoire dans les groupements de communes comptant au moins une commune de plus de 3500 habitants,

Considérant que ce débat permet à l'assemblée délibérante de discuter des orientations budgétaires qui préfigurent les priorités qui seront inscrites dans le cadre du budget primitif,

Considérant que le débat doit se tenir dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif,

Sur le rapport de Mme LOZACH-SIRET et sur sa proposition,

Après en avoir délibéré,

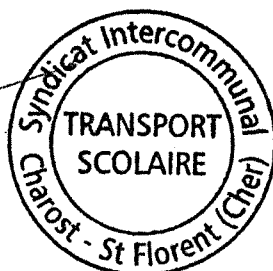
LE COMITE INTERCOMMUNAL

- prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire.

Saint Florent/Cher, le 11 Février 2026

Au registre sont les signatures

G. GONTHIER
Secrétaire de séance



C. LOZACH-SIRET
Présidente du SITS

Rendue exécutoire

Transmise en Préfecture le :

Publiée le :

La Présidente du SITS,